

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 19 MAI 2022

DEL-2022-101

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai, à 10 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 12/5/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents ou en visioconférence :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. OBERLI, SADDIER.

Étaient absents ou excusés :

Mmes DETURCHE, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. CHASSAGNE, DEAGE, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, CHEVALLOT, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25
Présents : 17
Représentés par mandat : 2

Objet : INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION POUR LES BATIMENTS DU SYANE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Exposé du Président,

Le SYANE dispose, dans les conditions précisées en article 5.1.1 de ses statuts et conformément à l'article L.2224-32 du CGCT, de la compétence pour aménager et exploiter des installations de production d'énergie renouvelable, et notamment des installations photovoltaïques.

Prochainement, le SYANE s'installera dans l'immeuble Le Carat, à POISY, en cours de construction, dont la toiture-terrasse sera dotée de panneaux photovoltaïques.

Dans le même temps, le Syndicat - au travers de sa Régie Syan'Chaleur - réalise une chaufferie bois pour l'alimentation du réseau public de chaleur sur les communes d'AMBILLY et VILLE-LA-GRAND. Cette chaufferie est située dans le périmètre de la ZAC Etoile.

L'aménageur de cette ZAC (Urbanera) porte une ambition énergétique forte sur ce quartier, avec la conception d'un « quartier à énergie 0 » s'appuyant sur une intégration forte des énergies renouvelables et des technologies smart grid. Il impose ainsi, la réalisation d'installations photovoltaïques en toiture de l'ensemble des bâtiments de la ZAC dont la chaufferie précitée.

Dans ce contexte et avec une volonté d'exemplarité énergétique et environnementale, le SYANE souhaite équiper ces 2 toitures d'installations photovoltaïques en autoconsommation.

Ainsi, une consultation a été lancée pour un marché de travaux permettant la réalisation de ces deux installations. La consultation a été lancée en procédure adaptée, pour une réalisation des travaux durant l'été 2022.

L'estimation financière des travaux de la part du SYANE, au lancement de la consultation, était de 51.850 € HT.

Le Président, représentant de l'entité adjudicatrice, propose d'attribuer le marché à ALPES SOLAIRE ENERGIES, qui présente l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement fixés au règlement de consultation, sur la base d'un montant estimatif de 71.455,60 € HT.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le marché de travaux proposé,
2. à autoriser le Président à signer le marché et l'ensemble des documents nécessaires à sa bonne exécution.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

